

## Programme de lutte contre les infections associées aux soins

**Article R. 6111-9 du Code de la Santé Publique : « Une présentation synthétique du programme annuel de lutte contre les infections nosocomiales de l'établissement de santé est remise à chaque patient avec le livret d'accueil ».**

Chaque année, un plan d'actions est élaboré à partir de l'objectif principal de lutte contre les infections associées aux soins au sein de l'établissement Châteauneuf.

### Ce programme s'articule autour de 7 objectifs :

- 1 Informer le personnel des activités du Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (réunions, journal interne)
- 2 Elaborer ou réviser des procédures ou protocoles
- 3 Former les équipes en hygiène hospitalière (notamment celles qui ont des contacts avec les patients)
- 4 Evaluer les pratiques (audits, enquêtes)
- 5 Prévenir les accidents d'exposition au sang (analyse systématique des causes profondes de chaque AES)
- 6 Participer aux manifestations nationales (semaine de la sécurité des patients, journées à thème du Centre de Coordination de Lutte contre les Infections Nosocomiales du Sud-Ouest : hygiène des mains...)
- 7 Surveiller les indicateurs de sécurité des soins :
  - Indicateurs nationaux de Lutte contre les Infections Nosocomiales (cf. infra)
  - Indicateurs internes : accidents d'exposition au sang (AES), déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI), analyses biologiques en cuisine, prélèvements de surface, non-conformités de laboratoire...

**Pour faire diminuer la fréquence des infections associées aux soins, votre participation est essentielle.**

**Partout dans nos locaux, des solutions hydro alcooliques sont accrochées aux murs... Utilisez-les !**